

POLITIQUE

Le National veut recadrer les multinationales

ENTREPRISES RESPONSABLES. Tant l'investissement durable toujours plus répandu que les nombreuses manifestations en faveur du climat favorisent l'élaboration d'une loi.

CHRISTIAN AFFOLTER

Seulement trois mois se sont écoulés depuis la décision surprenante du Conseil des Etats de ne pas opposer de contre-projet à l'initiative «pour des entreprises responsables». Le Conseil national a maintenu son avis contraire qu'il avait déjà défendu en première lecture. Les fronts lors de la votation finale une année plus tard n'ont guère bougé. Le contre-projet indirect convainc même une majorité des radicaux-libéraux, laissant l'UDC comme seul parti à avoir une majorité nette refusant cette idée. Le débat a cependant été dominé par les interventions soutenant l'élaboration d'un contre-projet. Ne soit-il que pour réduire le risque d'une acceptation de l'initiative.

La situation en-dehors du Parlement a pourtant évolué à une telle vitesse que certains parlementaires en sont arrivés à se demander s'ils n'ont pas pris un train de retard sur la manière dont il faut aborder la question des dégâts causés à l'environnement et des violations des droits de l'homme, même s'ils sont commis à l'étranger, par des filiales. Faut-il ménager les entreprises dont l'activité actuelle n'est pas conforme aux critères de la finance durable? Cette question, qui n'a malheureusement pas été débattue ainsi au Parlement, surgit notamment de l'engagement d'Ethos et des investisseurs institutionnels qui le soutiennent. «En tant qu'investisseurs institution-



DOMINIQUE DE BUMAN. Le conseiller national PDC fribourgeois a souligné le large soutien de l'économie au contre-projet.

nels, nous avons la responsabilité de déterminer si les entreprises dans lesquelles nous investissons peuvent avoir des impacts négatifs sur les droits humains et, le cas échéant, de contribuer à prévenir et à atténuer ces impacts», soulignent les cosignataires, s'appuyant également sur de nombreuses normes de l'OCDE.

Soutien des multinationales au contre-projet

A ce propos, le conseiller national PDC fribourgeois Dominique de Buman insiste: «une partie importante de l'économie, la Fédération des entreprises romandes, le Groupement des entreprises multinationales, le Centre patronal, l'Association suisse de négoce de matières premières et du trans-

port maritime (STSA), le commerce de détail et de très nombreux investisseurs ont la clairvoyance de ne pas suivre la politique de l'autruche préconisée par certaines autres associa-

Le contrôle de la chaîne d'approvisionnement devient exigeant

Les grandes multinationales sont souvent citées ces derniers temps pour leurs rapports très complets en matière d'ESG. Il y a un certain réveil critique au sein des investisseurs voulant les examiner au-delà de leur surface, qui se focalisent toujours plus sur les actions concrètes, sur le terrain.

Au moins une partie des investisseurs regarde donc déjà au-delà du pays de domicile et examine ce qui se passe à l'échelle des implantations locales. La finance exerce ainsi une pression en plus du politique. C'est finalement

tions économiques du Nord-Est de la Suisse.» D'autres orateurs ont également relevé ce point: même une partie importante de l'économie et au sein de celle-ci des entreprises qui se trouveront parmi les plus concernées par une nouvelle loi, soutiennent le contre-projet. Le conseiller national PDC vaudois Claude Béglé, qui a passé une bonne partie de sa carrière au sein de multinationales, en a détaillé les raisons: «je suis bien placé pour anticiper et voir comment ceux qui aiment à fustiger nos entreprises pourraient bien lancer des attaques en règle et essayer de les torpiller, que ce soit à bon escient ou de façon injuste».

Agissons avant de subir les pressions internationales

C'est sur ce point-là que le conseiller national PDC thurgovien Christian Lohr les rejoint également: «il vaut la peine d'attaquer des sujets lorsque nous avons en-

core tout le pouvoir d'action, pour décider de manière vraiment autonome. Il faut donc agir avant d'y être forcés sous la pression internationale, ce qui peut aboutir à l'effondrement. Il vaut également la peine d'agir avant que la pression en politique intérieure ne monte jusqu'à ce qu'il devienne impossible d'y échapper - un mot clé d'actualité dans ce contexte est la protection du climat.» Même la libérale-radical zurichoise Doris Fiala, favorable au contre-projet indirect, le reconnaît: «la création de valeur pour les actionnaires et la responsabilité sont aujourd'hui deux choses étroitement liées».

Le contre-projet paraît d'autant plus raisonnable que ses exigences ne vont guère au-delà de ce qui se pratique déjà dans d'autres pays. Se montrer intransigeant par rapport aux problèmes que thématise l'initiative comporte ainsi un double risque: celui de l'acceptation d'une initiative

dont les chances sont bonnes, comme l'ont admis de nombreux parlementaires, mais aussi celui de voir notre pays, ainsi que ses nombreuses entreprises qui respectent déjà les normes, voire vont au-delà, une nouvelle fois exposés à des dégâts d'image en raison de son inaction face à des groupes qui ne respectent pas les règles de l'ONU, notamment. Deux groupes ont ainsi été mentionnés à répétition pour leurs activités à l'étranger dommageables tant à l'environnement qu'aux populations locales: Glencore et Syngenta, souvent dénoncées par les ONG. Ils ont également dû servir d'exemple pour le fait que l'autorégulation des entreprises ne suffit pas, le législateur devant dès lors établir des règles plus contraignantes. Il faut dès lors se demander, notamment au sein d'Economiesuisse, si le prix d'une opposition totale à cette initiative n'est pas plus élevé, à terme, que le soutien au contre-projet. ■

moyens électroniques, tant pour le contrôle au sein d'un groupe que pour les enquêtes menées par les ONG, n'y est certainement pas pour rien. L'une des parades les plus évidentes est de gérer toute la chaîne de manière verticale, à l'interne. Cela permet par exemple de mieux maîtriser les conditions de travail. Cependant, les interactions au niveau environnemental, par exemple pour déterminer la consommation d'eau, sont parfois si complexes que le contrôle vertical risque de ne pas suffire. ■